

très facile, au lieu que celle de France à Québec ne se peut faire que l'été à cause des glaces qui ferment la rivière de St-Laurent et qu'elle est longue et périlleuse.

Elle donnera à Sa Majesté un des plus beaux pays de l'Amérique, dans un climat beaucoup plus doux et plus fertile que le Canada et dont l'on peut tirer quantité de denrées et de marchandises utiles au commerce des sujets de Sa Majesté.

On peut objecter à ce dessein que la colonie d'Orange et de Manatte pourra demeurer fidèle au roi d'Angleterre et qu'en ce cas il ne serait point à propos de l'attaquer et de s'attirer une guerre ouverte avec cette colonie anglaise au préjudice du traité de neutralité conclu entre les deux nations.

On répond à cela que la colonie de Manatte et d'Orange étant la même que l'on appelait autrefois la Nouvelle-Hollande que les Anglais ont prise sur les Hollandais et dont la plus grande partie sont encore de cette dernière nation et tous protestants, il n'y a pas à douter qu'ils ne reçoivent les ordres du Prince d'Orange et qu'ils ne forçassent même le gouverneur à la reconnaître s'il n'y consentirait pas, et qu'ainsi il faut compter la guerre assurée entre nous et cette colonie et ne lui pas donner le temps d'avancer ses intrigues avec nos sauvages pour nous ruiner par leur moyen si nous ne les prévenons.

Et en ce cas que, contre toutes les apparences, ils demeurassent fidèles au roi d'Angleterre durant la rébellion générale des Anglais on pourrait, étant d'accord avec ce roi, si Sa Majesté jugeait à propos de lui confier le secret de cette entreprise, tirer de lui un ordre au commandant